

# La Suisse doit continuer à tendre la main aux réfugiés

**Manuel Bessler**

Manuel Bessler, ambassadeur, délégué à l'aide humanitaire, fait le point sur la situation des réfugiés à l'occasion des cent ans de la Journée mondiale des réfugiés. Face à ce défi humanitaire constant, la Suisse est invitée à poursuivre sa tradition de protection des populations menacées

Avant même d'atterrir à l'aéroport international de Bangui, capitale de la République centrafricaine, le passager est témoin du drame humanitaire qui frappe ce pays. Le plus grand camp de réfugiés est en effet accolé à la piste d'atterrissage: plus de 52 000 personnes y vivent, soit une population équivalente à celle de la ville de Bienne, au milieu de vieilles carcasses d'avion. Elles ont fui les conflits opposant la Seleka, groupe rebelle musulman, et les milices Balaka pro-chrétiennes. Loin des projecteurs, ces deux groupements exercent une violence extrême à l'encontre de la population civile.

La vie au sein de cette «ville» improvisée est extrêmement dangereuse, les avions atterrissant et décollant à quelques mètres seulement d'enfants jouant dans le camp. Les réfugiés y manquent de tout, de la sécurité la plus élémentaire à l'eau potable et à la nourriture, en passant par des installations sanitaires de base, des soins ou des médicaments. Le camp ne compte en outre que 17 points d'eau, chacun d'eux devant approvisionner plus de 3000 personnes.

La Journée mondiale des réfugiés est célébrée aujourd'hui pour la centième fois: c'est en effet en 1914 que le pape Benoît XV a institué pour la première fois la «Journée mondiale du migrant et du réfugié» dans le contexte de la Première Guerre mondiale, qui a provoqué le déplacement de centaines de milliers de personnes sur le continent européen.

De nos jours, la plupart des personnes déplacées vivent en Asie, au Proche-Orient et en Afrique. Le Pakistan compte à lui seul 1,6 million de réfugiés, pour la plupart afghans. Le plus grand camp de réfugiés au monde se trouve à Dadaab, dans le nord du Kenya, où quelque 400 000 Somaliens – soit la population d'une ville de la taille de Zurich – sont exposés à la chaleur et à la sécheresse dans un espace extrêmement restreint.

Selon le Conseil norvégien pour les réfugiés, il existe 16,4 millions de réfugiés de par le monde. Fin 2013, le nombre de déplacés internes a atteint un nouveau record, avec 33,3 millions d'individus. La guerre qui déchire la Syrie en est la principale cause: sur les 9,2 millions de personnes en fuite, seules 2,7 millions sont jusqu'ici parvenues à quitter le pays. Les autres doivent essayer, par leurs propres moyens, de trouver refuge dans leur pays dévasté par la guerre civile.

Les exemples de la Syrie et de la République centrafricaine montrent clairement que les flux de réfugiés pèsent avant tout sur les pays directement concernés. Les déplacés internes n'ont souvent ni les moyens financiers ni la force ou la possibilité d'entreprendre un long voyage. Ils n'ont d'autre choix que de se battre au quotidien pour leur survie.

Bien que la prise en charge des déplacés internes, en tant que citoyens de leur pays, relève en priorité des autorités nationales, celles-ci n'ont souvent pas la capacité ou la volonté d'assumer cette responsabilité. De plus, les déplacés internes – contrairement aux réfugiés, qui bénéficient d'un statut juridique international en vertu de la Convention de Genève de 1951 – ne jouissent d'aucune protection juridique.

Qu'il s'agisse de personnes déplacées ou réfugiées, toutes sont tributaires d'une aide internationale. La grande majorité des personnes qui fuient la guerre restent en effet dans leur pays ou se rendent dans un pays voisin, qui ne dispose souvent ni des capacités ni des ressources nécessaires pour leur assurer une réelle protection. C'est ainsi que plus d'un million de réfugiés syriens vivent aujourd'hui au Liban, ce qui représente un quart de la population de ce pays. Si l'on transposait ces chiffres à la Suisse, cela équivaldrait à accueillir deux millions de personnes. La situation qui prévaut en Syrie, en Somalie et en République centrafricaine, ainsi que dans les pays limitrophes, montre le rôle essentiel qui revient à l'aide humanitaire internationale dispensée sur place.

La Suisse œuvre avec détermination en faveur de la protection des populations civiles dans les zones de conflits armés. Pour concrétiser cet engagement, qui se trouve au cœur de sa politique étrangère, elle peut compter sur les interventions ciblées de l'Aide humanitaire de la Confédération sur place. En collaboration avec ses partenaires, elle apporte son aide aux populations civiles de Syrie, de Somalie et de République centrafricaine en leur fournissant de la nourriture, de l'eau potable, des soins et des médicaments ainsi que des abris temporaires.

L'un des principaux partenaires de l'Aide humanitaire suisse est le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR), qu'elle soutient par la mise à disposition d'experts techniques et de spécialistes en protection des réfugiés recrutés au sein du Corps suisse d'aide humanitaire (CSA). Le Lucernois Henri Stalder est l'un d'eux: depuis janvier 2014, cet ingénieur suisse dirige dans la capitale syrienne Damas un programme d'abris d'urgence mené en faveur des personnes déplacées, qui inclut la reconstruction de bâtiments endommagés.

Pour être crédible, la solidarité ne peut toutefois se résumer à l'aide apportée sur le terrain; elle implique également l'accueil de personnes vulnérables. Seule une infime partie des réfugiés arrivent en Europe et en Suisse en tant que requérants d'asile. La grande majorité d'entre eux ne veulent pas quitter leur pays ou leur région, et, lorsqu'ils décident de le faire, c'est avec l'espoir d'y retourner le plus rapidement possible.

Compte tenu de la charge que doivent supporter les pays d'accueil, il est de notre devoir de nous montrer solidaires. La Suisse connaît une longue tradition humanitaire et a accueilli à maintes reprises de nombreux réfugiés fuyant la guerre et les persécutions. Quelque 53 000 réfugiés ont ainsi trouvé abri chez nous lors du conflit au Kosovo.

Dans le débat public, on fait malheureusement souvent l'amalgame entre réfugiés et travailleurs migrants, ces deux catégories étant soumises à la même procédure d'asile. Or il importe de veiller à ce que la recherche de solutions à la migration liée au travail ne mette pas à mal l'accueil de réfugiés politiques.

Vu l'énorme besoin de protection des réfugiés et des personnes déplacées, dont le nombre atteint aujourd'hui des chiffres record, nous devons nous montrer disposés à accueillir ces personnes dans notre pays. Il s'agit là d'une mesure complémentaire à l'aide apportée sur le terrain, dotée d'une forte valeur symbolique. C'est ainsi, et seulement ainsi, que nous serons à même de perpétuer notre tradition humanitaire et de contribuer à protéger les hommes, les femmes et les enfants vivant aux abords de l'aéroport de Bangui, dans le camp de Dadaab, en Syrie ou dans les pays voisins.